

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE OCTOBRE 2020 – N° 75



MOT DU MAIRE – Didier LATHUILLE

Être maire, adjoints ou élus, c'est être à l'écoute de la population, comprendre ses besoins et faire en sorte que personne ne soit oublié.

Alors il est bien difficile d'admettre certaines réactions, certains propos blessants qui portent atteinte à notre réputation, certaines menaces.

Engager le dialogue, provoquer une réunion, expliquer les situations font partie de nos prérogatives mais il faut bien comprendre que des décisions doivent être prises quand des travaux doivent être faits dans l'intérêt collectif.

Savoir dire « NON » n'est pas si simple mais souvent nécessaire, salutaire.

Je retiendrai cette magnifique phrase de CONFUCIUS (550 ans avant J.C) qui disait : « *Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui voulaient le contraire, et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire* »

Et je tiens à remercier ici tous les Saint-Jeandins qui font preuve de discernement, de compréhension et d'esprit d'adaptation.

AGENDA

DON DU SANG

La collecte du mois dans les Aravis aura lieu à Grand-Bornand, le **mercredi 14 octobre 2020 de 16h à 19h**, au restaurant scolaire.

DIVERS

TRAVAUX DE VOIRIE

ROUTE DU DANAY- Les dates de fermeture de la route vous seront communiquées, 48h avant, par panneaux affichés sur les feux tricolores, installés aux entrées du chantier. Nous sommes tributaires de l'avancement des travaux. Merci pour votre compréhension.

CONTROLE DES BORNES A INCENDIE

Les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Sixt organisent le contrôle annuel des hydrants du **samedi 3 octobre au lundi 19 octobre 2020** sur la commune.

Cette vérification technique permet d'inspecter le bon fonctionnement et l'accessibilité des bornes à incendie.

Durant cette inspection, quelques troubles sur le réseau d'eau potable pourraient survenir et les sapeurs-pompiers pourraient dégager certains hydrants encombrés par la végétation ou tout autre obstacle.

ST JEAN BOUQUINE

A compter du mois d'octobre, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent de nouveau tous les **MARDIS de 16h à 18h** et les **VENDREDIS de 17h à 19h**.

Ouverture le **dimanche 18 octobre 2020 de 10h à 12h**, toujours dans le respect des gestes barrières.

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. Cette structure, présidée par le maire, est composée pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs compétences, leur attention, leur disponibilité aux autres et leur générosité...

Le CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté.

A Saint-Jean-de-Sixt, outre le traditionnel repas de nos aînés et les cadeaux de Noël, nous souhaitons développer notre action pour que le CCAS soit un atout au service de la politique sociale de la commune. Connaître, analyser et transmettre les besoins sociaux de l'ensemble de la population, lutter contre toute forme d'exclusion (handicap, chômage, isolement, maladie...), mais aussi continuer l'existant. Voilà notre volonté pour la mandature actuelle. N'hésitez pas à nous contacter pour que personne ne puisse être oublié à Saint-Jean-de-Sixt.

Cette année, en raison de la COVID 19, nous regrettons que le repas offert par la municipalité à nos aînés ne puisse avoir lieu. En effet, les mesures à prendre pour se protéger, participants et organisateurs, sont draconiennes, difficiles à mettre en œuvre et finalement incompatibles avec l'esprit de ce repas qui se veut moment de convivialité, de retrouvailles et de bonne humeur. Alors protégeons-nous cette année pour mieux nous retrouver l'année prochaine !

NOUVEAU RÉSIDENT

Les nouveaux résidents sont invités à contacter le secrétariat de la mairie afin de connaître les modalités d'accès aux loisirs sportifs et culturels sur les communes des Aravis, à destination des enfants et des jeunes.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION D'EXPRESSION GYMNIQUE DES ARAVIS

C'est avec plaisir que l'association vous invite à participer à ses cours de gym rythmée, dans la salle « La Sixtine », début octobre, dans le respect des règles sanitaires :

Gym rythmée :- tous les lundis, de 12h45 à 13h45, dès le **5 octobre 2020**

- tous les vendredis, de 12h45 à 13h45, dès le **2 octobre 2020**.

Des cours sont également donnés à la salle Saint-Jean-Baptiste de Grand Bornand :

- Gym rythmée : tous les mercredis, de 19h30 à 20h30, dès le 30 septembre 2020.
- Gym douce : tous les mercredis, de 15h à 16h, dès le 30 septembre 2020.

ASSOCIATION SPORTIVE DES ARAVIS

Les cours de gymnastique reprennent début octobre. En raison du protocole sanitaire lié à la COVID 19, le nombre de places est limité à 25 personnes maximum, par cours.

Cette année, l'association propose :

- LUNDI : gym sénior et stretching, pilates
- MERCREDI : Pilates et gym posturale.
- Pas de cours de cardio et de renfort musculaire cette année.

Les inscriptions se feront obligatoirement et uniquement le jour de l'assemblée générale le **vendredi 2 octobre 2020 de 19h à 20h** à la Salle « Sixtine », à laquelle chacun est invité à participer.

Merci de prévoir plusieurs chèques (adhésion/cours), un certificat médical de moins de 3 ans et le protocole sanitaire signé.